



Contenu du programme

Formation du 27 septembre 2021

L'évaluation financière des entreprises, des actifs et des droits sociaux : les méthodes

Le thème de la formation

Les différentes méthodes d'évaluation des actifs

- échange interactif avec les participants
- résolutions de cas pratiques
- mise en situation pratique
- QCM corrigé à la fin de la session

Les objectifs pédagogiques

- Connaître la méthodologie pour évaluer des actifs et des droits sociaux
- Connaître les différentes méthodes pour évaluer des actifs ou les droits sociaux ;

Les moyens pédagogiques, techniques et humains :

Moyens pédagogiques : Un support de documentation sera remis à chaque participant

Moyens techniques :

- Formation en présentiel
- Salle équipée d'un paper-board et d'un matériel de vidéo projection

Les objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable d' :

- Evaluer un fonds de commerce ;
- Evaluer une entreprise ;
- Evaluer des actions ou des parts sociales

Intervenant :

Christian PRAT dit HAURET

Professeur des Universités
Agrégé en Sciences de Gestion
Expert-comptable diplômé

Les prérequis

Aucun prérequis n'est exigé

Les modalités d'évaluation :

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation

La méthode pédagogique

- intervention orale

- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur

Le contenu détaillé de la formation

Introduction

Le concept de valeur (10mn)

1 / Présentation de la méthodologie pour évaluer des entreprises et des droits sociaux (1h20)

- 1.1. La prise de connaissance de l'opération
- 1.2. La réalisation du diagnostic de l'entreprise
- 1.3. La réalisation de l'audit d'acquisition
- 1.4. Le calcul du résultat normatif
- 1.5. L'évaluation de l'entreprise
- 1.6. La négociation et la sécurisation juridique de l'opération

2 / Présentation de la méthode patrimoniale (1h20)

- 2.1. Le calcul de l'actif net comptable
- 2.2. Le calcul des PV et des MV
- 2.3. Le calcul des non-valeurs
- 2.4. La prise en compte de l'économie d'impôt sur les déficits

3 / Présentation de la méthode des cash flow (1h20)

- 3.1. Le calcul des cash flow prévisionnels

- 3.2. Le calcul du taux d'actualisation
- 3.3. La détermination du nombre d'années
- 3.4. Le calcul de la valeur terminale

4/ Présentation de la méthode des anglo saxons (1h20)

- 4.1. Le calcul de l'actif net comptable
- 4.2. Le calcul de l'actif net réévalué
- 4.3. Le calcul du goodwill
- 4.4. Le calcul du super-bénéfice

5/ Présentation de la méthode des multiples (1h20)

- 5.1. Le choix du multiple
 - 5.2. La détermination du nombre d'années
 - 5.3. La méthode des banquiers d'affaires
 - 5.4. La méthode du PER
 - 5.5. Les méthodes du dividende
- Conclusion (10mn)

Détermination du public visé

AJ, MJ et salariés des AJMJ

Professionnels et salariés non AJMJ

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation Centre de formation du CNAJMJ
6, Boulevard des capucines 75009 Paris

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Effectif

20 participants au maximum